



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mardi 14 Avril 2015

Date de la convocation 07 Avril 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.BARON Bernard, Mme PRULHIERE Yolande, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, M.PONCE Yvan, Mme PASSIEUX Marie, LACOSTE : M.SAN MARTIN Bernard, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, PERET : M.BILHAC Christian, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M.COSTES Jean, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme REVERTE Françoise à M.BERNARDI Olivier, M.MALLET Denis à M.LACROIX Jean-Claude, M.DÔ Laurent à Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme OLLIE Sophie à Mme PRULHIERE Yolande, Mme GREGOIRE Arielle à Mme BLANQUET Elisabeth, Mme ROBERT Laure à M.PONCE Yvan, M.BRUN Olivier à M.COSTE Bernard, Mme GUERIN Audrey à M.VALERO Claude.</p>

Objet : Centre aquatique intercommunal - Demande d'autorisation de travaux.

Monsieur LACROIX rappelle aux membres du Conseil Communautaire que le permis de construire relatif au Centre Aquatique Intercommunal de Clermont l'Hérault prévoyait l'aménagement au premier étage de l'établissement, d'une salle de remise en forme.

Il précise qu'à la réalisation du Centre Aquatique Intercommunal, seule la partie située en rez de chaussée a été aménagée.

Aujourd'hui, les besoins de la collectivité nécessitent de repenser la fonction de la partie située à l'étage. Il s'agit de la modification de cette salle de remise en forme par une salle de conférence, destinée notamment à l'accueil des séances du Conseil Communautaire.

Afin de valider l'aménagement de cette partie de l'établissement recevant du public, il convient de déposer une autorisation de travaux au titre du Code de la Construction et de l'Habitation.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire d'autoriser le Président à déposer cette demande d'autorisation de travaux.

Monsieur le Président soumet ce point au vote,

Le conseil ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE d'autoriser Monsieur le Président à déposer une demande d'autorisation de travaux, au titre du Code de la Construction et de l'Habitation, pour le Centre Aquatique Intercommunal de Clermont l'Hérault.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150416-2015-04-14-19-DE
Date de télétransmission : 21/04/2015
Date de réception préfecture : 21/04/2015